

La téléalarme

Afin de permettre aux seniors et aux personnes handicapées de continuer à vivre chez eux en toute sérénité, le Département de Seine-et-Marne propose le nouveau service départemental **Téléassistance77**.

Accessible à tous les Seine-et-Marnais, Téléassistance77 permet de bénéficier d'un service de qualité à un coût mensuel de **12,11 €** pour la prestation de base. Vous vous sentez mal, vous êtes inquiet ou vous souhaitez simplement parler à quelqu'un...

Le service départemental s'adresse à toutes les personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie de plus de **60 ans**, qui souhaitent vivre à leur domicile en toute sécurité. Concrètement, l'utilisateur dispose d'un petit émetteur, passé au cou ou au poignet, et d'une autonomie de 80 mètres par rapport au boîtier de transmission. En cas de chute, de malaise, ou de tout autre incident, il suffit d'une simple pression sur l'émetteur (pas besoin de décrocher) pour être mis en relation immédiate avec un opérateur du service de téléassistance, à l'écoute 24 heures sur 24. Après avoir évalué la situation, l'opérateur prévient les personnes de l'entourage (proches, voisins...) ou les intervenants adaptés. Si l'utilisateur ne répond pas, les services d'urgence sont automatiquement déclenchés.

Gage de sécurité, la téléassistance apporte plus de sérénité dans la vie quotidienne des personnes âgées ou handicapées. En plus de la prestation de base constituée du collier ou bracelet d'appel, **Téléassistance77** propose des **services complémentaires**, à la carte : détecteurs de chute, de fumée, de mouvement, de gaz, un kit d'errance et un système de visiocommunication.

Téléassistance 77 est mis en place par Europe Assistance dans le cadre d'une délégation de service public attribuée par le Département de Seine-et-Marne.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le CCAS en Mairie de Bouleurs

Tél. 01 64 63 84 14 ou bien : mairiedebouleurs2@wanadoo.fr